



Centre d'approvisionnement – Fredericton
301, promenade Bishop
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3C 2M6

4 juin 2024

30005721

TITRE : Atténuation des espèces de poissons envahissantes dans le bassin versant de la Petite Rivière grâce à la pêche électrique par bateau

1. Préavis d'adjudication de contrat (PAC)

Un PAC est un avis public informant la collectivité des fournisseurs qu'un ministère ou organisme a l'intention d'attribuer un contrat pour des biens, des services ou des travaux de construction à un fournisseur sélectionné à l'avance, ce qui permet aux autres fournisseurs de signaler leur intérêt à soumissionner en présentant un énoncé des capacités. Si aucun fournisseur ne présente d'énoncé de capacités qui satisfait aux exigences établies dans le PAC avant la date de clôture indiquée dans le PAC, l'agent de négociation des marchés peut alors procéder à l'attribution du marché au fournisseur sélectionné au préalable.

2. Définition de l'exigence

Pêches et Océans Canada (MPO) a besoin de services pour diriger 20 nuits de pêche électrique en bateau au cours de l'été et de l'automne chaque année afin de localiser et d'éliminer les espèces envahissantes (brochet maillé et achigan à petite bouche) de la Petite Rivière. Il s'agit d'un habitat essentiel du corégone de l'Atlantique, une espèce en voie de disparition recensée et protégée en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) du gouvernement fédéral.

2.1 PORTÉE

À compter de la première semaine de juillet de chaque année, une équipe de trois employés certifiés est requise pour équiper un bateau de pêche électrique qui sera utilisé la nuit sur les lacs Hebb, Milipsigate et Minamkeak selon un calendrier d'activités déterminé par le responsable de projet scientifique.

Tâches

- Activités et responsabilités techniques :
 1. Conduire un bateau de pêche électrique, en utilisant les paramètres prescrits et les temps de choc à des endroits fixés dans les trois lacs de la Petite Rivière.
 2. Retirer toutes les espèces aquatiques envahissantes (achigan à petite bouche et brochet maillé) capturées et les mettre de côté pour un traitement ultérieur.
 3. Conserver les poissons mis de côté sur la glace dans des sacs distincts, étiquetés par site en vue de la mesure (longueur à la fourche) effectuée le lendemain et de l'élimination aux installations appropriées.
 4. Remettre toutes les espèces indigènes à l'eau à l'endroit de la capture.
 5. Tenir à jour les descriptions et les dossiers de données pour toutes les activités, y compris :
 - consigner les détails de l'emplacement : site de relevés, température de l'eau, positions GPS de début et de fin;
 - enregistrer le nombre de prises pour chaque espèce indigène, y compris les observations sur le corégone de l'Atlantique. Relâcher toutes les espèces indigènes dans le lac de capture;
 - enregistrer le nombre de prises pour chaque espèce envahissante, à savoir l'achigan à petite bouche et le brochet maillé, et enregistrer la longueur des poissons (longueur à la fourche, en mm). Conserver et retirer du système toutes les espèces envahissantes capturées.



6. Fournir à l'autorité scientifique une brève mise à jour, y compris les métadonnées d'activité et les données sur les prises pour toutes les espèces en format électronique (Microsoft Excel) par courriel, toutes les deux semaines.
7. Fournir à l'autorité scientifique des copies finales des métadonnées d'activité et des données sur les prises pour toutes les espèces dans les 30 jours suivant la fin de l'activité.

Obligations de l'entrepreneur

- Conduire le bateau de pêche électrique du Ministère (un Smith Root SR-16 de 16 pieds), équipé d'un moteur (hors-bord de 50 HP).
- Fournir un minimum de trois employés certifiés en pêche électrique en bateau, y compris un exploitant de navire, un équipage et deux pêcheurs au filet en soutien.
- Fournir au responsable de projet une preuve des certifications du personnel en matière de pêche électrique et de conduite de petits bateaux avant d'entreprendre les travaux. Le conducteur du bateau doit posséder à la fois une certification en pêche électrique et une certification de conducteur de petits bateaux, tandis que le personnel de soutien (c.-à-d. les pêcheurs au filet) doit posséder au minimum une certification de pêche à l'aide d'un dispositif de pêche électrique portatif.
- Obtenir et maintenir tous les permis nécessaires (p. ex. permis de la LEP de l'article 73, permis octroyé en vertu de la *Endangered Species Act* (loi sur les espèces en voie de disparition) de la Nouvelle-Écosse, permis (p. ex. permis de pêche à des fins scientifiques octroyé en vertu de l'article 52), certificats (p. ex. conducteur de bateau ou pêche à l'aide d'un dispositif de pêche électrique portatif) et lettres d'autorisation (accès par bateau de la ville de Bridgewater) requis pour que les travaux soient effectués en vertu de toute loi fédérale, provinciale ou municipale applicable. Tous les frais imposés au titre de ces lois et règlements sont à la charge de l'entrepreneur. L'entrepreneur doit fournir une copie de ces permis, certificats et lettres d'autorisation au responsable du projet avant de commencer le contrat, et les avoir en sa possession pendant qu'il exécute les travaux.
- Être responsable de toutes les exigences en matière de santé et de sécurité au travail, y compris les certifications actuelles en matière de premiers soins et de RCR, et fournir au personnel des vêtements et d'équipements de protection individuelle appropriés (c.-à-d. VFI, équipement de pluie, gants, chaussures comme des bottes en caoutchouc, pantalons-bottes, etc.).
- Signaler immédiatement tout problème à l'autorité scientifique afin que les mesures appropriées puissent être prises pour permettre l'achèvement des travaux dans les délais prévus.

3. Critères d'évaluation de l'énoncé de capacités (exigences essentielles minimales)

Tout fournisseur intéressé doit démontrer qu'il répond aux exigences suivantes au moyen d'un énoncé de capacités :

Expérience

Minimum de cinq (5) ans d'expérience au cours des dix (10) dernières années :

- Conduite d'un bateau de pêche électrique dans de petits lacs, y compris l'utilisation de petits moteurs hors-bord
- Fonctionnement et dépannage d'une génératrice de bateau
- Limnologie de base (température et conductivité de l'eau) pour orienter les réglages des bateaux de pêche électrique
- Utilisation d'une combinaison de GPS portatif, de cartes et de sonars pour naviguer en toute sécurité la nuit sur des sites de pêche électrique prédéterminés.
- Techniques d'identification et d'échantillonnage des espèces de poissons lacustres (p. ex. mesure de la longueur des poissons)



Connaissances et compréhension des éléments suivants :

- Bassin hydrographique de Petite Rivière et lacs
- Identification des poissons d'eau douce de la Nouvelle-Écosse
- Corégone de l'Atlantique, une espèce en voie de disparition
- Systèmes mécaniques ou électriques de base
- Programmes informatiques (Microsoft Excel)

Titres universitaires

- Programme technique en ressources naturelles, programme des pêches et des habitats fauniques ou programme de premier cycle en sciences naturelles ou appliquées
- Formation à la manipulation des poissons et des espèces aquatiques en péril, en particulier le corégone de l'Atlantique, une espèce en voie de disparition

4. Applicabilité des accords commerciaux à l'achat

Le présent approvisionnement est assujéti aux accords commerciaux suivants :

- Accord de libre-échange du Canada

5. Exceptions au *Règlement sur les marchés de l'État* ou des motifs limités d'appel d'offres

L'exception suivante au *Règlement sur les marchés de l'État* est invoquée pour cet approvisionnement en vertu du paragraphe 6d) : cas où le marché ne peut être exécuté que par une seule personne.

6. Titre de propriété intellectuelle

Aucune propriété intellectuelle ne découlera du présent marché.

7. Durée du marché proposé ou date de livraison

Le marché proposé est d'une durée d'un (1) an et comporte quatre (4) périodes d'option d'un (1) an.

8. Coût estimatif du marché proposé

La valeur estimée du marché, y compris toutes les années d'option, est de 132 660 \$ (TPS et TVH en sus).

9. Nom et adresse du fournisseur sélectionné au préalable

Coastal Action
45, rue School, Mahone Bay (N.-É.) B0J 2E0

10. Droit des fournisseurs de présenter un énoncé de capacités

Les fournisseurs qui estiment être pleinement qualifiés et prêts à fournir les biens, les services ou des services de construction décrits dans ce PAC peuvent présenter par écrit un énoncé de capacités à la personne-ressource dont le nom figure dans cet avis au plus tard à la date de clôture, laquelle est aussi précisée dans cet avis. L'énoncé de capacités doit clairement démontrer que le fournisseur satisfait aux exigences publiées.

11. Date de clôture pour la présentation des énoncés de capacités

La date et l'heure de clôture pour l'acceptation des énoncés de capacités sont le 02 juillet 2024 à 14 h, heure normale de l'est.



12. Demandes de renseignements et présentation des énoncés de capacités

Les demandes de renseignements et les énoncés de capacités doivent être transmis à l'adresse suivante :

Karen Dolan

Autorité contractante

Téléphone : 782-377-7245

Courriel : DFO.Tenders-Soumissions.MPO@dfo-mpo.gc.ca